

i-walk

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

RS1 - TDSRS1Z

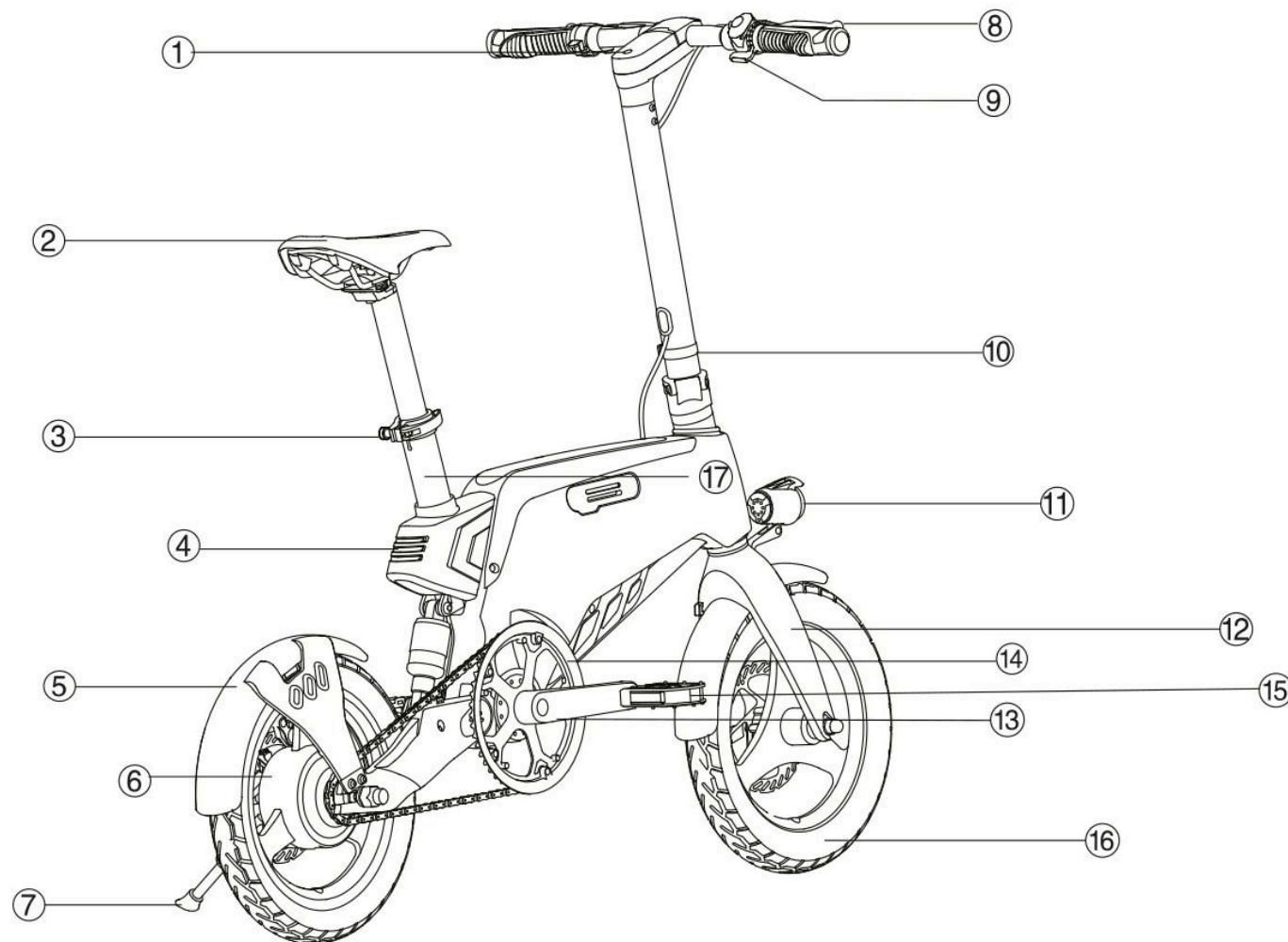


Table des matières.

- Composants ...2
- Liste des éléments ...3
- Installation ...3
 - Déposer le support de stationnement ...3
 - Insérer le tube de direction ...3
 - Tourner l'attache ...3
 - Pousser le tube de selle ...4
 - Ajuster la hauteur du siège ...4
 - Installer les pédales ...4
 - Installer le garde-boue arrière ...4
 - Stabiliser le cadre, plier le tube de selle ...4
- Installation de la batterie ...5
- Schéma électrique ...5
- Démarrage ...6
- Lumière d'ambiance ...6
- Paramètres du produit ...7
- Politique des trois garanties ...8
- Mode d'emploi du compteur ...9
- Politique de garantie ...10
 - Avis de non-responsabilité ...10
- Conformité CE ...11



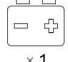


Composants.

1. Interrupteur d'allumage et klaxon / interrupteur de phare
2. Siège
3. Fixation du siège
4. Feu arrière
5. Garde-boue arrière
6. Moteur roue arrière
7. Béquille de stationnement
8. Levier de frein
9. Poignée de contrôle de vitesse
10. Verrouillage pliable du tube de selle
11. Phare
12. Fourche avant
13. Manivelle
14. Pédaalier
15. Pédale
16. Roue avant
17. Position de codage du véhicule



Liste des éléments.

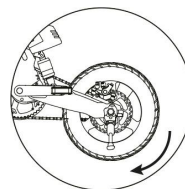
1. Corps du véhicule
2. Chargeur
3. Batterie
4. Autres accessoires
5. Manuel d'utilisation

 Body × 1	 Charger × 1	 × 1 Battery (built-in non-removable)	 Other accessories × 1	 User manual, Certificate of conformity, Three-guarantee card, After-sales service card
---	--	--	--	---

Installation.

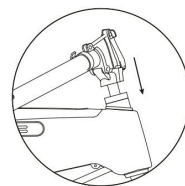
1. Déposer le support de stationnement.

Sortez le corps du vélo électrique et déposez le repose-pieds (comme indiqué par la flèche à droite de l'image).



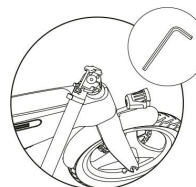
2. Insérer le tube de direction.

Insérez le tube de selle plié dans le tube de direction et orientez-le comme indiqué.



3. Tourner l'attache.

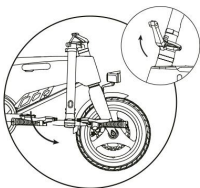
Fixez-la avec la clé hexagonale interne M6 en forme de L fournie avec le vélo électrique.



4. Pousser le tube de selle de la tête du vélo vers le haut.

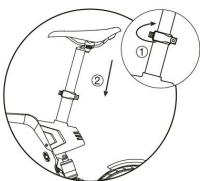
Poussez le tube de selle de la tête de vélo jusqu'à ce qu'il soit fermé verticalement (dans le sens de la flèche à droite de la figure).

Fermez le verrou (dans le sens de la flèche à droite de la figure), et vous pourrez entendre un « clic » (le verrou est légèrement serré et vous devez appuyer fort).



5. Ajuster la hauteur du siège.

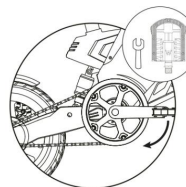
Ouvrez le verrou du tube de selle (dans le sens de la flèche ① comme indiqué sur la figure), réglez la hauteur du coussin de siège (dans le sens de la flèche ② sur la figure) et verrouillez le verrou du tube de selle.



6. Installer les pédales.

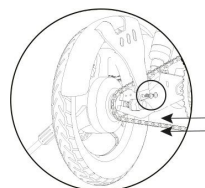
Retirez la pédale droite (R), alignez-la avec la manivelle et utilisez une clé à fourche pour faire tourner la pédale dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'installer et la serrer (dans le sens de la flèche sur la figure).

Retirez la pédale gauche (L), alignez-la avec la manivelle du pédalier et utilisez une clé à fourche pour faire tourner la pédale dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'installer et la serrer.



7. Installer le garde-boue arrière.

Retirez deux vis M5 et rondelles rondes et fixez-les avec la clé hexagonale interne en L de 4 mm fournie avec le véhicule.

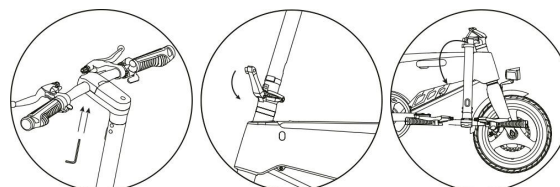


8. Stabiliser le cadre, plier le tube de selle.

Redressez la poignée et fixez le verrou de tête du vélo électrique.

Ouvrez le verrou principal du vélo électrique (comme indiqué par la flèche sur le côté droit de la figure).

Rabattez le tube de direction du vélo électrique (comme indiqué dans le sens gauche de la figure) pour terminer le pliage de l'ensemble du véhicule.



Installation de la batterie.

La batterie (comme illustré ci-dessous) est fixée au cadre avec quatre vis.

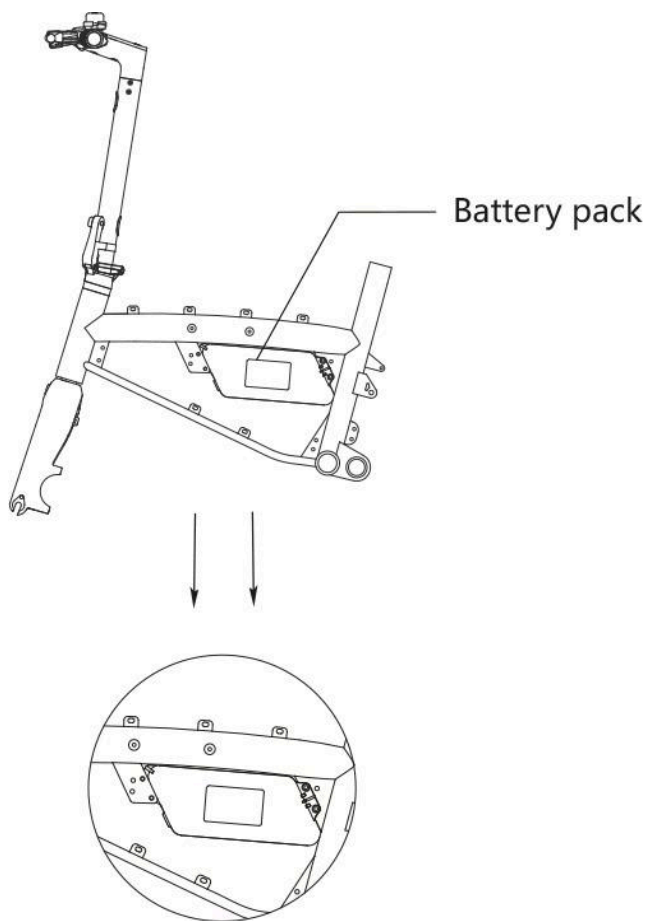
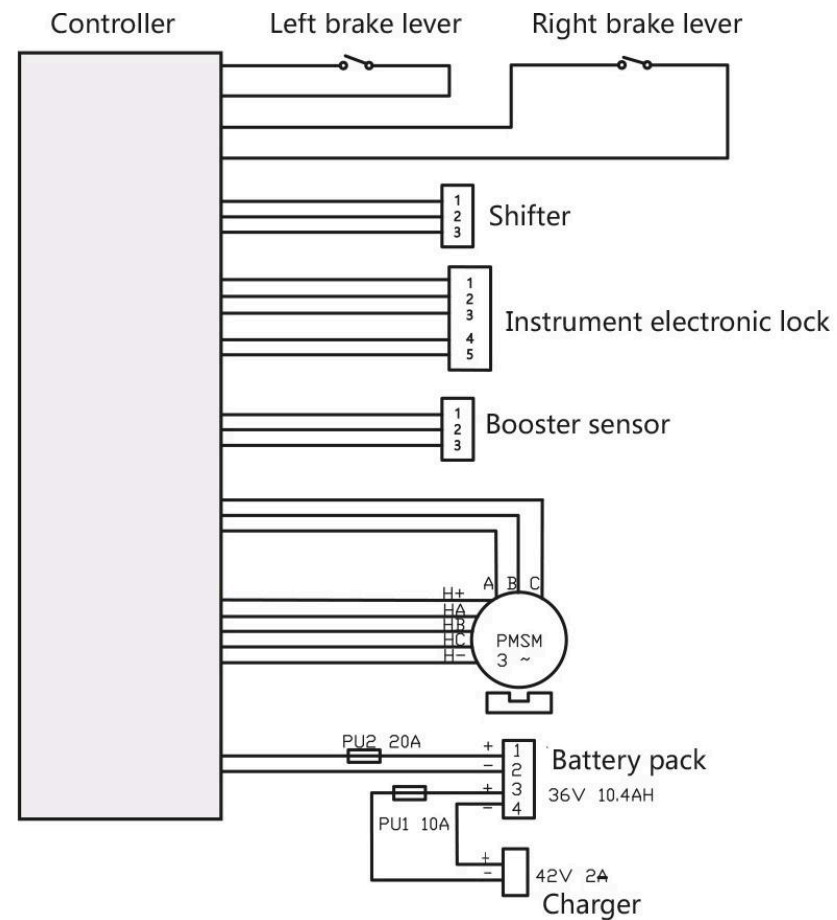


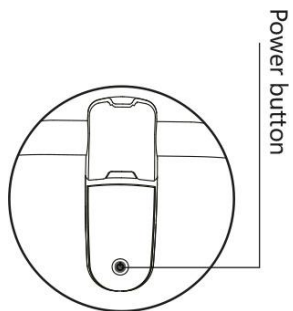
Schéma électrique.

Remarque : PU2 et PU1 sont des fusibles.

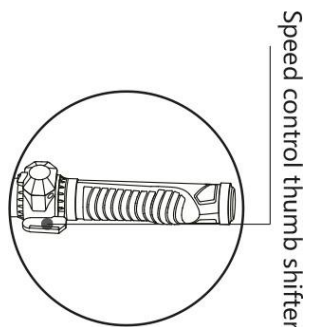


Démarrage.

1. Appuyez sur le bouton de démarrage noir sous le guidon pour allumer le courant.



2. Ouvrez le repose-pieds et roulez sur le RS1. Quand la vitesse de conduite atteint 5 mètres, l'effet d'assistance électrique démarre et appuyez sur le levier de commande de vitesse pour répondre en mode électrique pur.

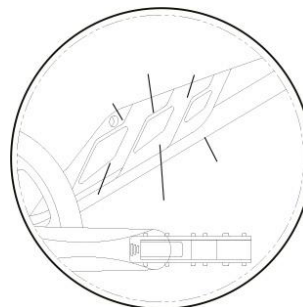


Lumière d'ambiance.

La lumière d'ambiance corporelle se souviendra automatiquement de l'état d'éclairage du dernier trajet. Si vous souhaitez éteindre la lumière d'ambiance corporelle, vous pouvez procéder comme suit :

1. Gardez le vélo électrique allumé.
2. Allumez le Bluetooth sur votre mobile et connectez le véhicule via l'application.
3. Vous pouvez afficher les options de commutateur d'éclairage d'ambiance corporelle via l'interface APP et l'allumer et l'éteindre.

De plus : le mode clignotant de la lumière de l'atmosphère corporelle peut être contrôlé via l'interface APP et prend en charge des modes riches tels que la respiration monochrome, monochrome, le rythme de la musique, etc.



Paramètres du produit.

Dimensions	1260 x 1056 x 540 mm
Poids total	20 kg
Capacité de charge	75 kg
Matériaux du cadre	Alliage aluminium-magnésium
Pneumatiques	14x2_125 (pneus épais antidérapants)
Selle	Nouveau modèle ergonomique et confortable
Tension nominale	36V
Vitesse maximale	25 Km/h
Consommation (100 km)	0.80kw.h / 100km
Temps de charge	4 à 5h
Tension de charge	220V
Autonomie	40 Km (électrique pur) / 60 Km (assistance)
Empattement	910 mm
Système de freinage	Frein mécanique + frein électronique
Type de moteur	Moteur à aimant permanent
Puissance nominale	250W
Vitesse nominale	420 rpm \pm 10
Contrôleur de moteur	KCF06G2Uv201707-36/250//6F3DSA02AWK
Sous-tension	30 \pm 1V
Surintensité	13 \pm 1A

Batterie	10.4 AH
Contrôle de vitesse	Vitesse unique
Énergie cinétique	Système intelligent de récupération d'énergie cinétique
BMS	Système de gestion intelligent de la batterie
Type de batterie	Batterie au lithium
Modes de conduite	Mode électrique / mode d'assisté / mode vélo
Instrument LCD	Affichage de la vitesse et de la batterie, Bluetooth

Politique des trois garanties.

Le service après-vente des vélos pliants à assistance électrique met en œuvre le service après-vente trois garanties en stricte conformité avec les dispositions de la "Loi sur les droits des consommateurs de la République populaire de Chine" et de la "Loi sur la qualité des produits de la République populaire de Chine". Les prestations spécifiques sont les suivantes :

1. La période des « Trois Garanties » est calculée à partir de la date de vente du vélo électrique (le document d'achat du véhicule doit être délivré). Pendant la période de garantie, les clients peuvent bénéficier du service « trois garanties » en présentant le document d'achat du véhicule et le certificat de garantie au service après-vente.
2. Pendant la période des « Trois Garanties », si le moteur du vélo électrique présente une panne connexe qui affecte ses performances, et qu'il ne peut pas être utilisé normalement après deux réparations répétées dans un délai d'un mois, les consommateurs peuvent demander au vendeur le remplacement du même modèle de vélo électrique avec le dossier de réparation et le certificat de service i-Walk. S'il n'y a pas de produits du même modèle, les consommateurs ne peuvent pas échanger des produits d'autres modèles, les consommateurs peuvent obtenir un remboursement. Lors du retour du produit, des frais seront facturés conformément à la réglementation en vigueur dans les « Trois garanties » des produits et pièces de vélos électriques. Les dotations aux amortissements sont calculées à compter de la date de facture jusqu'à la date de retour.
3. La durée de validité des « Trois Garanties » après remplacement simultané du vélo électrique et du chargeur sera recalculée à partir de la date de remplacement. Les consommateurs devraient obtenir un reçu d'achat de véhicule neuf auprès du concessionnaire. La période des « Trois Garanties » après le remplacement de la nouvelle batterie (après l'entretien de la batterie) sera calculée en fonction de la date d'achat, et la période des « Trois Garanties » sera cumulée.
4. Le vélo électrique présente des défauts irréparables tels que des fissures dans la coque du moteur et des dommages au bobinage causés par des problèmes de qualité, ou des facteurs non humains tels que le soudage, le dessoudage et la fracture du cadre et du guidon de l'ensemble du véhicule. Les consommateurs peuvent choisir de réparer, remplacer ou retourner le vélo électrique dans les 7 jours suivant la date de vente du produit. Lors de la restitution du vélo, le paiement sera remboursé selon le prix indiqué sur le document d'achat du véhicule ; Dans un délai de 8 à 15 jours à compter de la date de vente du produit,

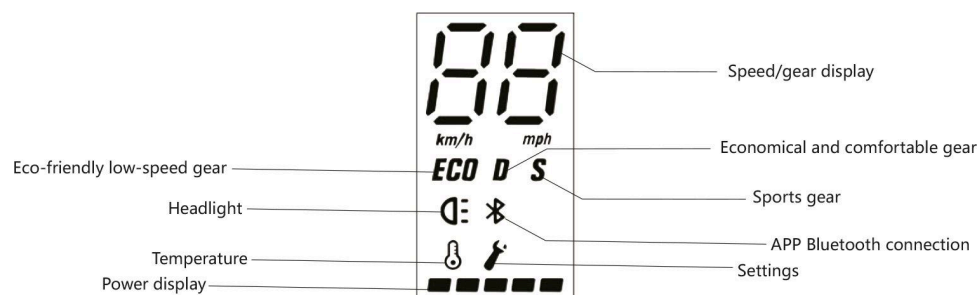
le consommateur peut choisir de réparer ou de remplacer le vélo. Si le consommateur choisit de remplacer, le vendeur doit remplacer le vélo électrique du même modèle.

5. Les pièces défectueuses seront remplacées gratuitement pendant la période des « Trois Garanties ».
6. Si le dernier jour de la période des « Trois Garanties » est un jour férié, la période des « Trois Garanties » sera prolongée jusqu'à un jour ouvrable après le jour férié.
7. Une fois le produit vendu, pour les dommages esthétiques du vélo électrique qui répond aux conditions de changement ou de remboursement y compris, mais sans s'y limiter, le fait de ne pas appartenir à la portée des « Trois garanties », les consommateurs doivent supporter les frais d'accessoires correspondants.
8. La station de service après-vente fournira toujours des services de réparation et d'entretien en cas de panne des vélos électriques et de ses principales pièces au-delà de la portée des « Trois garanties » ou au-delà de la période des « Trois garanties », mais facturera les frais de service de réparation. et le coût des pièces.
9. Le taux d'amortissement journalier du véhicule complet et des pièces au titre du service « Trois Garanties » est le suivant : 0,2 % pour le véhicule complet ; 0,3 % pour les pièces de batterie ; 0,2% pour les autres pièces ;
Ceux qui remplissent les conditions de Modification ou de Remboursement se verront facturer des frais d'amortissement selon les normes suivantes : frais d'amortissement = prix facturé x nombre de jours d'achat x taux d'amortissement.
Si votre vélo électrique bien-aimé présente un défaut de performance en cas de dommages non humains, veuillez contacter le vendeur pour le résoudre dans un premier temps (si le vendeur ne le résout pas ou si l'attitude du service est mauvaise, vous pouvez vous plaindre directement via le canal officiel).

*Les vélos électriques vendus à l'étranger sont exclus de cette période de garantie, car les normes varient selon les pays.

Numéro de téléphone du service après-vente : 04 58 04 02 02.

Mode d'emploi du compteur.



1. À l'état éteint, appuyez et maintenez le bouton d'alimentation pendant 3 secondes pour allumer (il y a une tonalité d'invite de mise sous tension) à l'état de mise sous tension, appuyez et maintenez le bouton d'alimentation pendant 3 secondes pour éteindre (invite de bip sonore).
2. Gardez le vélo électrique allumé, appuyez sur le bouton d'alimentation (appui court) pour allumer les phares et les feux arrière du vélo (l'icône du panneau s'allume et s'éteint avec les lumières, et les feux arrière sont mis en évidence lors du freinage).
3. Gardez le vélo électrique allumé. Double-cliquez sur le bouton d'alimentation (appuyez brièvement 2 fois de suite) pour changer de vitesse (basse vitesse / confort / sport) d'avant en arrière, et vous pouvez également changer de vitesse via l'interface de l'application mobile.
4. Grâce à la connexion du téléphone mobile APP, la lumière de l'atmosphère corporelle peut être allumée et éteinte, et le mode clignotant et la couleur de la lumière de l'atmosphère corporelle peuvent également être personnalisés.
5. Commutez l'unité de vitesse via la connexion du téléphone mobile APP ou en appuyant sur le bouton d'alimentation 3 fois de suite sur l'instrument (Km/h par défaut).
6. La batterie affiche la vitesse de la batterie/du véhicule en temps réel et la vitesse du véhicule en temps réel.
7. Le téléphone mobile est connecté au véhicule via l'application et l'icône Bluetooth est activée (l'application peut configurer le véhicule, ce qui peut réaliser le verrouillage électronique, le contrôle de la lumière d'ambiance, la commutation des vitesses et d'autres fonctions riches).
8. Démarrage non nul, le moteur avec une vitesse supérieure à 5 km/h fournit une assistance (ou un démarrage) (appuyez 5 fois sur l'interrupteur d'alimentation en

continu pour passer au démarrage zéro, la valeur par défaut est un démarrage non nul au démarrage.

9. Une fois la fonction de croisière automatique activée via la connexion du téléphone mobile APP, la vitesse est maintenue à une certaine vitesse pendant 8S pour entrer dans la croisière à vitesse constante et quitter la croisière en basculant le levier de vitesse ou en appliquant les freins.

De plus : Conformément aux normes 3C, l'alarme retentit lorsque la vitesse atteint 15 km/h, et la vitesse maximale prévue est de 25 km/h. Si la vitesse de roulage dépasse cette vitesse, le buzzer déclenche une alarme.

Politique de garantie.

L'ACHETEUR BÉNÉFICIE DES DROITS DE GARANTIE APPLICABLES SUR LE TERRITOIRE D'EXÉCUTION DU PRÉSENT CONTRAT, À LA DATE D'ACHAT.

GARANTI DEUX ANS PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE.

Avis de non-responsabilité de la politique des trois garanties.

1. La durée de validité des trois garanties est expirée,
2. Dommages causés par un cas de force majeure ;
3. S'il n'y a pas de « document d'achat du véhicule » et de « carte de garantie » ou si le document d'achat et la carte de garantie ne correspondent pas au véhicule réel,
4. Le numéro de cadre et le numéro de moteur ne correspondent pas au certificat ;
5. Le numéro de série du cadre a été endommagé en cas de réparation non autorisée, d'utilisation abusive, de collision, de négligence, d'abus, d'accident, de modification, d'utilisation inappropriée de ce produit sans l'autorisation de l'entreprise ;
6. Le défaut de présentation d'un document valide (factures valides) ou d'un document d'achat ne correspond pas aux données réelles du véhicule ;
7. Défaut d'effectuer un entretien conformément au manuel d'instructions ;
8. Le son ou les vibrations produits par les parties rotatives des pédales, les moyeux avant et arrière, le système de direction, les amortisseurs, les volants d'inertie, etc. n'affecteront pas le fonctionnement général ;
9. En raison de facteurs environnementaux externes tels que la sueur, les collisions, la friction, etc., la surface de la peinture du cadre et des pièces est corrodée ou décollée, ou en raison d'un mauvais stockage ou d'une utilisation à long terme, la peinture se décolle et les surfaces métalliques ou les pièces en plastique se décolorent naturellement ;
10. Lorsque le vélo électrique est utilisé au-delà du domaine d'utilisation spécifié (comme effectuer des cascades, descendre des escaliers, sauter, etc.), causant des dommages à ses pièces ou une défaillance de ses fonctions ;
11. La déformation ou la fissuration du cadre due à une utilisation excessive n'est pas couverte par la garantie ;
12. La batterie non rechargeable intégrée (pile sèche, pile bouton) du capteur n'est pas couverte par la garantie ; l'utilisateur doit remplacer la batterie à ses frais ;
13. Les consommables et pièces d'usure, tels que les chaînes, les cloches, les poignées de guidon, les boucles métalliques et les accessoires d'outils fournis ne sont pas couverts par la garantie ;
14. Modifications de la capacité de la batterie dues aux changements de température dans l'environnement d'utilisation, à la perte de puissance de la batterie, au gonflement et aux dommages causés par des facteurs externes, à la pénétration d'eau dans la batterie, à la charge avec un chargeur non spécifié par IWALK, ainsi qu'à la modification et au démontage sans l'autorisation de l'entreprise, résultant en cas de dommages à la structure de la batterie, ne sont pas couverts par la garantie ;
15. Les chargeurs, contrôleurs, etc. portant des marques déposées et des bandes scellées qui ont été déchirées sans autorisation n'auront pas droit au service « Trois garanties », et si le jeu de clés de verrouillage est cassé et les clés sont perdues, le service « Trois garanties » ne sera pas être accordé;
16. Défaillances causées par un cas de force majeure telles que inondations, incendies, tremblements de terre, foudre, typhons, inondations, corrosion chimique, etc.);
17. Les consommables, tels que les feuilles d'assurance, les ampoules, etc., dépassent la période de garantie spécifiée ;
18. Modifier de manière malveillante la date de vérification des pièces « Trois garanties » ;
19. Promotions publicitaires, articles cadeaux, niveaux de bruit, sentiments doux et durs et autres catégories de perception humaine.

Conformité CE.

Selon les directives européenne relative aux machines (2006/42/CE), à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (2014/35/UE), à la compatibilité électromagnétique (2014/30/UE).

Est conforme à la norme suivante :

EN 15194:2017 : Cycles - Cycles à assistance électrique - Bicyclettes EPAC

S'applique aux bicyclettes à assistance électrique (EPAC) d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kW dont l'alimentation est interrompue lorsque la bicyclette atteint 25 km/h, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler. Il ne s'applique pas à des cycles destinés à la location dans une station sans surveillance. Il traite de tous les phénomènes, situations et événements dangereux significatifs et spécifie les exigences de sécurité et de performance à observer.



⚠ L'usage du véhicule sera à adapter en fonction de la législation du pays dans lequel vous souhaitez circuler. En l'absence de réglementation, l'usage du véhicule sera réservé à un usage privé, il sera interdit de la faire circuler sur les voies ou dans les lieux publics.

LES CLIENTS DE CHEZ URBAN ECOMOBILITY RECONNAISSENT AVOIR PRIS CONNAISSANCES DES INFORMATIONS CI-DESSUS ET S'ENGAGE À RESPECTER LES RÈGLES (OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS CONFORMÉMENT AU CODE DE LA ROUTE FRANÇAISE). URBAN ECOMOBILITY NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA MAUVAISE UTILISATION DU VÉHICULE.